

Jean-Jacques LeBlanc

Volume 49, numéro 3, juillet–septembre 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030195ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030195ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2003). Jean-Jacques LeBlanc. *Documentation et bibliothèques*, 49(3), 137–139.
<https://doi.org/10.7202/1030195ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED),

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Jean-Jacques LeBlanc

Notes biographiques

Jean-Jacques Leblanc a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université Laval, un baccalauréat en pédagogie de l'Université de Sherbrooke, un baccalauréat en bibliothéconomie (B.L.S.) et une maîtrise ès arts (M.A.) de l'Université d'Ottawa et une maîtrise en bibliothéconomie (M.L.S.) de l'Université McGill.

Il a passé toute sa carrière professionnelle (1972-1999) à l'Université d'Ottawa successivement au catalogage, à la coordination des collections, à la direction intérimaire de la Cartothèque et de la Bibliothèque des sciences, à la coordination des services publics et enfin, à la direction de la Bibliothèque Morisset.

Il a été membre du Comité de rédaction de *Documentation et bibliothèques* de 1975 à 1982 et directeur de la revue de 1980 à 1982. Il a été membre de plusieurs comités de l'Astéd (comité des publications, comité du prix Marie-Claire Daveluy, comité du droit d'auteur) et responsable du Bulletin lors du congrès de l'Astéd à Hull en 1984.

Vous avez connu une longue carrière dans le monde de la documentation. Pouvez-vous décrire brièvement votre cheminement ?

J'ai fait carrière au catalogage à l'Université d'Ottawa, à la coordination du développement des collections et des services publics, d'abord pour la Bibliothèque Morisset (Arts et Sciences sociales) puis pour le Réseau de bibliothèques, et enfin, à la direction de la Bibliothèque Morisset (devenue Arts et Sciences après l'intégration de la Bibliothèque des sciences). Telles furent les principales étapes de ma carrière, de 1972 à 1999.

Pourriez-vous établir des éléments de comparaison entre la bibliothèque qui existait à votre entrée en fonction et celle que vous avez quittée en 1999 ?

L'informatique de bibliothèque en était encore à ses balbutiements lorsque j'ai commencé ma carrière; elle envahissait à peu près tous les champs d'activité lorsque j'ai pris ma retraite. À mon avis, la grande différence réside dans le service aux usagers, lesquels peuvent maintenant consulter le catalogue et les index, lire des articles en texte intégral, etc. à partir de leur ordinateur personnel. La bibliothèque est allée vers l'usager, ce qui entraîne une diminution de la fréquentation.

Quelles sont la ou les réalisations dont vous êtes le plus fier ? Et avez-vous des regrets ?

La réalisation dont je suis le plus fier est le rapatriement du développement des collections, jusque-là domaine réservé aux unités scolaires (avec l'incohérence et l'individualisme qu'un tel système peut laisser supposer). J'ai aussi créé d'un département du développement des collections. J'ai embauché des bibliothécaires se partageant le choix dans les diverses disciplines; le dépouillement systématique des bibliographies nationales et les services de mise au courant sur fiches et les contacts réguliers avec les représentants des unités scolaires. De plus, j'ai supervisé l'élaboration de politiques écrites de développement des collections dans chaque discipline. Toutes ces mesures ont permis de développer des collections de recherche plus solides et plus exhaustives sur la base d'un processus articulé et continu.

Quant à mes regrets. Ils sont surtout de n'avoir jamais réussi à faire intégrer dans les programmes scolaires officiels des cours de formation documentaire pour l'initiation des étudiants aux techniques et méthodes de recherche. Une telle

mesure aurait évité, aussi bien aux étudiants qu'aux bibliothécaires, d'énormes pertes de temps.

Pouvez-vous expliquer davantage votre pensée ?

Combien d'étudiants arrivaient à la bibliothèque sans faire la différence entre journal et périodique, index, dictionnaire et encyclopédie ! Il me semblait qu'il fallait d'abord les initier à ce processus d'identification générale des sources, pour ensuite (et c'était le plus important), leur montrer les sources fondamentales de leur propre discipline. Ils auraient ainsi gagné beaucoup de temps pendant leurs recherches et pour la rédaction de leurs travaux. Et les bibliothécaires n'auraient pas eu à répondre cent fois à la même question triviale...

Comment voyez-vous le contexte de l'époque, les moyens dont vous disposez par rapport à ce que l'on observe actuellement ?

Il faut dire que nous avons été favorisés, particulièrement durant la décennie 1975-1985, d'abord par un environnement

La réalisation dont je suis le plus fier est le rapatriement du développement des collections, jusque-là domaine réservé aux unités scolaires.

Un bibliothécaire ne devrait jamais n'être qu'un « gestionnaire » ou un « technicien » au sens large du mot.

budgetaire très généreux, lequel nous a permis, sur le plan du développement des collections, de faire des achats massifs en Europe pour combler les carences de la collection, ensuite les ressources humaines ont profité de l'embauche d'une importante cohorte de professionnels. À l'époque, les ressources budgétaires étaient distribuées plus équitablement entre les services publics et les collections, et à l'intérieur des collections, entre les monographies et les périodiques. Actuellement, j'ai l'impression que des sommes considérables sont consacrées aux ressources électroniques (pour les périodiques et massivement en sciences et en médecine), alors que les ressources humaines diminuent et que les budgets d'acquisition de monographies sont loin de permettre une augmentation de l'édition dans ce secteur.

Que pensez-vous de cette migration des collections de l'imprimé vers l'électronique ?

Je pense qu'elle est importante, mais qu'en même temps, elle a ses limites. Pour faire une recherche sérieuse, on ne doit pas se limiter aux sources électroniques. Le danger réside dans le fait que bien des étudiants ont l'impression qu'elles sont suffisantes et refusent simplement de consulter les sources imprimées.

Vous avez été très actif au sein des associations professionnelles. Quels souvenirs en gardez-vous ?

Ma participation aux associations professionnelles (en particulier à l'ACBLF et à l'Asted depuis 1972) m'a permis trois choses :

- entrer en contact avec des personnes que je considère comme des fi-

gures marquantes de la profession, tels Jean-Rémi Brault, Georges Chartrand, Hubert Perron, Marcel Lajeunesse qui m'ont fortement influencé par leurs visions et leur sens aigu des éléments constitutifs de la recherche ;

- faire connaissance avec des bibliothécaires œuvrant dans des milieux très différents du monde universitaire ;

- prendre conscience de la valeur du travail d'une équipe formée de personnes d'horizons divers.

Je conserverai toujours un excellent souvenir de mon passage à *Documentation et bibliothèques*, tant à titre de membre du comité de rédaction qu'à celui de directeur. Je regrette d'avoir eu à présenter ma démission en réaction à ce que je considérais, à l'époque, non seulement comme un manque de « soutien » financier de la part du secrétariat de l'Association envers la revue, mais aussi comme une évaluation trop réduite de son importance pour la profession. Ce ne fut heureusement qu'une crise passagère, et la revue a repris, après quelques années, son lustre d'antan pour redevenir ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.

Quelles étaient les vues que vous défendiez alors ? Quelle était la situation ?

Il s'agissait essentiellement d'une question de budget, les sommes qui nous étaient allouées ne permettaient pas de produire une revue de qualité (graphisme, papier, etc.). Or pour moi, ces éléments étaient importants, et il me déplaisait de voir du vin de qualité présenté dans de vieilles outres.

Quelles sont vos perceptions à l'égard de l'évolution en cours dans le milieu de la documentation ?

L'évolution en cours dans le monde de la documentation suscite chez moi des réactions contradictoires. Il ne fait pas de doute, d'une part, que des réalisations comme le réseautage, la numérisation, les bases de données électroniques, Internet, les documents en texte intégral, constituent des avancées considérables, tant du point de vue des techniques d'accès à l'information que de la disponibilité des ressources documentaires. D'autre part, il existe un danger : celui de prêcher pour ainsi dire la fin de l'imprimé (comme certains l'avaient annoncé au moment de l'apparition des microfiches et des microfilms), et de considérer les ressources électroniques comme pleinement suffisantes (tentation fréquente chez les étudiants). Je veux dire par là qu'un véritable chercheur, particulièrement en sciences humaines, ne saurait se limiter aux ressources électroniques. D'une part, parce qu'on est loin d'avoir investi dans ce domaine autant que dans les sciences et la médecine. D'autre part, parce que la nature même de la recherche en sciences humaines (j'en donnerai pour exemple, l'histoire) exige, dans une mesure beaucoup plus importante, le recours à des sources imprimées et archivistiques qui ne figureront jamais sur Internet ou qui ne seront jamais stockées dans des bases de données.

Comment voyez-vous l'avenir du monde de l'information documentaire ?

Si l'avenir du monde de l'information documentaire repose assurément sur les progrès techniques, et s'il est merveilleux, par exemple, de pouvoir consulter en ligne les catalogues des grandes bibliothèques du monde entier ou d'avoir accès à des documents à distance, il existe à mon avis le danger d'une dérive de la profession vers des caractères trop limités. Un bibliothécaire ne devrait jamais n'être qu'un « gestionnaire » ou un « technicien » au sens large du mot.

Pouvez-vous illustrer votre propos ?

Si je peux admettre, par exemple, qu'un ingénieur ou qu'un médecin possède une culture générale rudimentaire, je crois

qu'il n'en va pas de même d'un bibliothécaire. En effet, en arrière-plan de toutes ses connaissances en administration et en techniques de la documentation, ce dernier doit posséder une large culture historique, littéraire, scientifique, qui lui permettra de mettre en contexte le monde de l'information dans l'évolution culturelle, et ainsi de prendre les bonnes décisions sur les orientations professionnelles et pédagogiques ainsi que concernant le service aux usagers.

Y a-t-il des modèles, au sein du milieu québécois, qui vous ont inspiré et que vous recommanderiez ?

Les bibliothécaires qui m'ont influencé tout le long de mon parcours professionnel ont été avant tout des humanistes. Ce qui m'a principalement guidé et motivé au cours de ces années fut justement ce sens de la mission (vocation ?) qui doit habiter tout humaniste en préservant la production du passé et en la mettant à la disposition du plus grand nombre possible avec les meilleurs moyens possibles. Pour moi, le bibliothécaire idéal était quelqu'un comme Jean-Charles Bonenfant, que les jeunes bibliothécaires d'aujourd'hui connaissent sans doute peu, que je n'ai même pas connu personnellement, mais dont la culture représentait une des facettes majeures de la profession. Peut-être ce modèle est-il périmé et ses valeurs dépassées ? Mais ce sont des humanistes comme lui, et comme ceux dont j'ai cité les noms plus haut, qui voyaient les bibliothèques non seulement comme des mécanismes de service, mais aussi comme un rouage essentiel de la société et de la civilisation. De plus, ils savaient intégrer le progrès technique dans des perspectives plus larges. Je peux affirmer qu'ils m'ont véritablement inspiré à l'époque où l'on est encore susceptible de subir des influences !

Et qu'en est-il en dehors des frontières québécoises et particulièrement dans la région de la capitale fédérale ?

Malheureusement, personne de marquant à mon avis, du moins que j'aurais eu l'occasion de fréquenter... Il faut dire que bien des membres de la profession qui nous apparaissaient à l'époque comme des lumières (nous étions jeunes et im-

Les bibliothécaires qui m'ont influencé tout le long de mon parcours professionnel ont été avant tout des humanistes.

pressionnables) se sont avérés, avec l'expérience, moins lumineux...

Et, maintenant, comment vivez-vous votre retraite ?

La retraite est une oasis après une traversée du désert. Cela ne revient pas à dire que la vie professionnelle est uniformément aride, au contraire, mais lorsque l'on passe plusieurs décennies dans l'administration, on en ressort particulièrement marqué. Non seulement à cause de la charge de travail (que l'on peut assez aisément supporter avec une bonne organisation personnelle), mais à cause des problèmes inhérents à la gestion des ressources humaines : conflits de personnalités, lenteurs bureaucratiques, incompétences plus ou moins prononcées, etc.

Même s'il ne faut pas croire que ces problèmes soient généralisés, ils sont assez nombreux et assez fréquents pour laisser leur empreinte. En ce sens, la retraite représente davantage que la liberté de fixer ses propres horaires, de faire seulement (enfin!) ce que l'on aime. Elle est la libération du stress et la liberté de ne fréquenter que ceux avec qui l'on partage des affinités.

Gardez-vous des contacts avec le milieu professionnel ?

Je suis toujours membre de l'ASTED, je lis avec intérêt le Bulletin de nouvelles et *Documentation et bibliothèques*. Je participe à l'occasion au congrès annuel, ainsi qu'aux réunions du groupe informel de retraités animé par Gaston Bernier. ■

CARR MCLEAN

Fournitures de qualité
Produits de conservation et d'archivage

- Protectors d'épreuves
- Enveloppes
- Boîtes d'entreposage
- Protecteur de négatifs
- Papier Bond
- Film d'encapsulation
- Cartons de montage
- Entreposage de microfilm



Écrivez-nous pour demander un catalogue gratuit!

Télé.: 1-800-268-2123
Télécop.: 1-800-871-2397
cmclean@carrmclean.ca

